

# La Gazette

N° 107 Avril 2019

**Infos communales**  
**Nouvelles des associations**  
**Vie du village**

## Edito

Après un hiver calme et une météo clémente, nous voici déjà au printemps, l'occasion de reprendre l'ensemble des travaux pour lesquels nous avons obtenu des financements qui, conjugués à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement nous permettent cette année encore de ne pas augmenter les taux d'imposition. Tout d'abord ceux de la piscine municipale subventionnés par l'Etat et la Région et qui vont permettre d'agréments la piscine avec un nouvel accueil et la réfection des plages.



Ensuite les travaux de la salle des fêtes, également financés par la Région. Ils concernent la rationalisation du système de chauffage par la liaison avec la chaudière centralisée à bois. Cela générera des fortes économies dans ce bâtiment. La destruction de l'escalier extérieur contribuera ensuite à améliorer l'esthétique de la Place de la République. Les travaux de réfection des portes et de modernisation des toilettes de l'école auront lieu pour partie pendant les vacances de printemps et sont financés par le Département.

Après le quartier de la Romane et du Haut Laquet, l'enfouissement des réseaux est en cours au Laquet, financé par le syndicat départemental d'électrification, avec une participation de la commune uniquement pour l'éclairage public et les fourreaux télécom et fibre. Le déplacement de l'office de Tourisme à la Médiathèque dans le cadre de la mutualisation de services, est lui aussi en cours et financé à 100% par la communauté de communes.

Reste la création du circuit Médiéval qui a commencé grâce aux dons des habitants, à ce jour 10 720 €, dons qui ont permis de demander et d'obtenir en corollaire de nombreuses aides publiques à hauteur de 51 000 €. Les travaux ont entraîné des surprises et une très belle découverte que je vous invite à découvrir page 6 et 7.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent printemps 2019.

*Gérard BAUMEL, Maire*

# Agenda

## Cinéma

Salle des fêtes  
samedi 20 avril 18 h

*Sibel en vost*

samedi 4 mai 18 h

*Rebelles*

Séances 18 mai, 1er juin, 15 juin  
à 20h30. Films non communiqués

## Football

Stade de Reillanne 14h30

Dim 21 avril FCCR1- Sisteron

Dim 12 mai FCCR1- Oraison

## Vie bouliste

Avril tirage 15h

Jeudi 18 *Challenge Utile*

mélée 3/3 300 €

Mai tirage 15h

Sam 18 *Challenge Cartier-Bresson*

choisie 2/2 300 €

Jeudi 30 *Challenge Pharmacie*

Mallegol mélée 3/3 80 €

Juin tirage 15 h

Sam 8 *Challenge Mairie de*

*Cereste tête à tête* 150 €

Jeudi 20 *Challenge Brico-Cereste*

mélée 3/3 80 €

## Expo de printemps Cereste et ses Arts

Salle des fêtes du 7 au 12 mai

## Brocante au village

Lundi 10 juin

## Cérémonie du 8 mai

Départ du défilé 10 h devant la  
mairie avec le CM Jeunes

## Sortie buissonnière

Dimanche 28 avril à 10 h

« *Les prairies fleuries de la vallée de  
l'Encrême* » Distance 8 km

Prévoir repas tiré du sac  
gratuit avec le Parc du Luberon  
Inscription au 04 90 04 42 00

## Don du sang

Collecte mercredi 26 juin

Salle des fêtes  
de 15h à 19h30

# Etat Civil 2018

## Naissances

Jeanne APOSTOLO le 08/02/2018 à Manosque

Jade BENEFRIO le 13/11/2018 à Pertuis

Even BERNARD le 01/09/2018 à Pertuis

Sirius BONNEFONT le 28/09/2018 à Manosque

Earlène CHESNE le 13/10/2018 à Aix-en-Provence

Lou ENA le 31/05/2018 à Manosque

Alice FERREN le 23/01/2018 à Manosque

Léo LAFFITTE le 28/02/2018 à Pertuis

Nino MELISSE le 28/02/2018 à Manosque

## Mariages

André ORI avec Muriel CEYROLLE le 14/04/2018

Stéphane LATTES avec Céline FERAUDY le 02/06/2018

Ludovic PRAT avec Julie MEGY le 08/09/2018

Fabrice SALVADORI avec Stéphanie BRUCKER le 15/09/2018

Nigel NICHOLLS avec Agnès VINCENT le 16/11/2018

## Décès

Émile AGOSTINI le 02/03/2018

Élizabeth BARRON vve LAMOTTE le 15/02/2018

Richard BOUSSEMART le 13/06/2018

Alain FOUCHET le 17/01/2018

Renée FOUILHARAT vve BARTHÉLÉMY le 13/06/2018

Alfred GABRIEL le 20/04/2018

Christiane GRAFMEYER vve DOUCET le 20/02/2018

Cécile GRIES vve BAUME le 12/01/2018

René JOLIFIER le 17/02/2018

Fanie MALFAIT le 19/12/2018

Gilles MORALES le 05/07/2018

Gérard REYRE le 25/11/2018

Gustave ROUSSEL le 26/05/2018

Marie-Françoise VALENTINI vve ANDRÉ le 31/12/2017

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Effondrement du mur



Le mur de soutènement du château qui est partie intégrante de la propriété privée qui le surmonte s'est effondré sur la voie publique en début d'année. Sa réfection regarde bien évidemment le propriétaire mais l'impact sur la RD4100 fait également intervenir le département pour les problèmes liés à la circulation, la commune pour la sécurité, et in fine, l'ouvrage ayant un certain cachet, les bâtiments de France. Les travaux à la charge du propriétaire devraient commencer très prochainement.

### Nécrologie

Gérard Reyre décédé le 25 novembre 2018 avait pris sa retraite en 2002 après 25 années de bons et loyaux services à la mairie de Cereste d'abord comme chauffeur du car scolaire, ensuite en qualité de chef de voirie.

La commune de Cereste, reconnaissante, présente ses sincères condoléances à sa famille et ses amis.

### RAPPEL

Les propriétaires de murs de soutènement doivent veiller à l'entretien de leur ouvrage. En cas d'éboulement sur le domaine public la remise en état leur incombe et ils sont responsables de tous dommages causés aux tiers ou aux biens

#### Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr

Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr

Médi@thèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique

Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Au conseil municipal



### Séance du 15 janvier 2019

#### • Enfouissement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public quartier Laquet et Haut Laquet

Ces travaux d'enfouissement comprennent les études, les travaux de génie civil et l'éclairage public avec des ampoules LED pour un coût total de 151 999.01 € à la charge de la commune et dont le SMEPGT (syndicat d'électrification du Largue et de l'Encrême) propose de faire l'avance. Au travers de ces travaux, la commune réalisera des économies d'énergie et financières.

#### • Mise aux normes des WC de l'école maternelle et sécurisation des locaux de l'école

Le coût des travaux s'élève à 35 676.00 € HT. Monsieur le Maire propose de demander l'aide du Fond Départemental d'Appuis aux Communes. (FODAC) pour un montant de 8 919.00 €.

#### • Demande de subvention à la Région Sud pour la création d'équipements publics sur les parcelles F1142 p1 et F1142 p2 attenantes à la future gendarmerie et au cimetière communal.

Les travaux consistent à créer une voirie avec trottoirs, des parkings, des plantations, la pose de poubelles enterrées, la création de réseaux et éclairage public, la création d'un espace de retournement prévue par le PLU ainsi qu'un accès à l'arrière du cimetière.

Le conseil municipal sollicite une demande de subvention à la Région d'un montant de 197 592,80 €.

### Séance du 23 mars 2019

#### • Vote des comptes administratif - comptes de gestion

Le conseil municipal a arrêté en conformité le compte de gestion (dressé par le comptable) et le compte administratif (établi par le Maire) du budget principal avec un excédent de clôture de 787 681,76 € fonctionnement et investissement confondu.

Le budget annexe patrimoine classé dégage quant à lui un excédent de clôture de 18 838.19 €.

#### • Taux d'imposition 2019

Sur proposition de Monsieur le Maire les taux d'imposition restent inchangés. Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal fixe les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2019 à 16.91 % : taxe d'habitation 38.61 % : taxe foncière bâtie 29.13 % : taxe foncière non bâtie.

### Séance du 10 avril 2019

#### • Vote des budgets primitifs

M. Le maire rappelle que la stabilité des dépenses de fonctionnement et le recours aux aides et subventions pour les investissements communaux ont permis de ne pas augmenter les taux d'imposition.

#### Budget principal

##### Section de Fonctionnement

2 343 841.76 € en dépenses et recettes

##### Section d'investissement

940 824.72 € en dépenses et recettes

Le programme prévisionnel 2019 comprend l'aménagement de la place de la République et l'extension de la chaudière à bois de l'ensemble communal à la salle des fêtes, l'aménagement d'un espace public devant la médiathèque, les abords du cimetière, la création d'un chemin à l'ancienne STEP, des travaux de mise aux normes à l'école, travaux de sauvegarde au presbytère, la poursuite de la modernisation de la piscine municipale, des travaux de voirie et d'éclairage public. Acquisition d'un compacteur à cartons et d'un logiciel alerte famille.

#### Budget du patrimoine classé

##### Section de Fonctionnement

56 368.79 € en dépenses et recettes

##### Section d'investissement

179 468.79 € en dépenses et recettes

Le programme prévisionnel d'investissement recouvre l'étude pour la réhabilitation du patrimoine à Carluc et les travaux d'aménagement de la placette et du circuit médiéval.

#### • Convention de mise à disposition d'un garde champêtre avec la communauté de communes Pays d'Apt Luberon

La CCPAL propose aux communes intéressées de mettre à disposition les services d'un garde champêtre à compter du 1er juillet 2019 soit de façon ponctuelle soit à la journée. Les interventions porteraient sur le contrôle de conformité des actes d'urbanisme et sur les missions de garde champêtre : police de la route, police de l'eau, prévention et de surveillance.

Le conseil municipal se positionne positivement sur cette mise à disposition.

## Divers

### Nouveaux horaires de la mairie

Lundi - mardi - jeudi - vendredi, matin : 9h-12h

Lundi - mardi, après-midi : 13h30 à 16h30

### Réglementation préfectorale

Le brûlage des déchets verts est interdit en toute saison en application du règlement sanitaire départemental.

Les déchets verts comprennent :

- les déchets issus des tontes de gazon,
- les feuilles, les aiguilles mortes,
- les tailles d'arbres et d'arbustes.

La combustion de ces déchets génère des fumées et des particules irritantes. Les déchets verts doivent être compostés ou amenés en déchetterie.

# ENVIRONNEMENT

## Entretien des rivières



Le SIRCC est un syndicat intercommunal regroupant la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse les communautés de communes Haute Provence Pays de Banon et celle du Pays d'Apt Luberon dont Cereste fait partie. Il s'occupe de l'entretien des cours d'eau de tout le bassin versant du Calavon Coulon. Une rivière qui prend sa source à Banon et qui conflue en rive droite de la Durance sur la commune de Caumont sur Durance. Une rivière dont la particularité est de changer de nom pour devenir le Coulon à partir du village des Beaumettes sur son bassin aval. L'entretien pluriannuel effectué par le SIRCC a commencé en octobre 2018 et s'est achevé en mars 2019 dans notre commune. Il a consisté à nettoyer les berges, restaurer le milieu et prévenir les inondations en zones habitées. Le Calavon et ses affluents, l'Enchrème et l'Aiguebelle ont été débarrassés des broussailles et branches mortes, des dépôts de sédiments, des gravats naturels qui en créant des embâcles peuvent accentuer le risque d'inondation. A cet égard un repère de crue a été installé sur le pont romain. Considérées polluées il y a encore une quinzaine d'années nos rivières sont maintenant limpides comme témoin aussi la réapparition de certaines espèces dont l'écrevisse à pieds blancs. Le Maire de Cereste a tenu à rencontrer Thomas RAMPAL actuellement en charge du SIRCC pour le féliciter de cette opération.



## Abandon d'ordures

Le dépôt, l'abandon, le déversement de tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, expose à une amende forfaitaire de :

- 68 € si l'amende est réglée immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction),
- 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Rappelons que seules les ordures ménagères sont autorisées dans les bacs mis à disposition. Pour tous les autres types de déchets notamment les déchets verts et les gravats, il est fait obligation d'aller les déposer à la déchetterie sous réserve d'y présenter votre carte d'accès.



## Horaires Déchetterie route de Viens

Mardi au vendredi : 8h-12h

Samedi : 13h-17h

## Pour obtenir votre carte d'accès

Par internet sur [www.sirtom-apt.fr](http://www.sirtom-apt.fr)  
ou retirer le formulaire d'inscription à l'accueil de la mairie de Cereste et le retourner accompagné d'un justificatif d'identité, de domicile et de la copie de votre carte grise soit par courrier à :  
SIRTOM de la Région d'Apt  
Quartier Salignan- BP 99  
84403 APT Cedex  
soit directement à l'accueil du SIRTOM où votre carte vous sera remise

## Enlèvement des Encombrants

Chaque deuxième mardi du mois sur inscription préalable à l'accueil de la mairie ou télécharger le bulletin d'inscription sur [www.cereste.fr](http://www.cereste.fr) rubrique mairie, onglet la gestion vos déchets

## Interdiction produits phytosanitaires

L'interdiction pour les communes de l'utilisation des pesticides pour l'entretien de la voirie, des espaces verts, des forêts, des promenades accessibles ou ouvertes au public et relevant de leur domaine public ou privé est en vigueur depuis le 1er janvier 2017. Cette interdiction a été étendue au 1er janvier 2019 aux particuliers pour l'entretien de leur jardins. Seuls les agriculteurs peuvent encore en user avant que l'interdiction devienne définitive.

# AU VILLAGE

## Travaux en cours



A la piscine municipale, les travaux se poursuivent et seront en grande partie terminés pour l'ouverture 2019. Au programme cette année la réhabilitation des plages et la construction d'un bâtiment d'accueil. Restera après la saison de cet été à finaliser le projet avec la création d'une buvette qui permettra aux estivants et aux baigneurs de se désaltérer sur la terrasse ombragée face au Luberon... une bien belle perspective.



L'enfouissement des réseaux électricité téléphone eaux et fibre se poursuit au quartier du Laquet après celui la Romane et du Haut Laquet. Ces travaux permettent d'enlever les poteaux et de reprendre et d'améliorer les transmissions existantes.



Vaste opération de démolition à la salle des fêtes où la chaudière fuel a été évacuée pour être remplacée par le chauffage à bois venant de l'ensemble communal. La destruction de l'escalier extérieur devrait suivre bientôt.

## Nouvelles têtes à la médiathèque



Premier vernissage réussi à la médiathèque pour les deux nouvelles recrues suite au départ de Marie-Flore Bernard. Edmonde Flouw (à côté du maire) vous y accueille du lundi au vendredi de 10h à 12h, les lundis et mardis de 14h à 17h30 et le mercredi de 14h à 18h, tandis que Leslie Manolino (1ère à droite) officie le vendredi de 13h30 à 16h30.

## Nouveau local pour l'office de tourisme



L'office de tourisme intercommunal s'installe à l'entrée de la médiathèque afin de mutualiser locaux et services. Les travaux sont à la charge de la CCPAL et côté personnel rien ne change puisque c'est Delphine Pacchiano qui renseignera toujours souriante et serviable les touristes d'avril à octobre du lundi au samedi de 9 à 12h et de 14h à 18h.

## Nouvelle enseigne gourmande

Après la rénovation du local, la Pasterie a ouvert ses portes sur le cours Aristide Briand le 1er février dernier et depuis on peut y déguster des pizzas appétissantes et des pâtes artisanales que Charlotte Grazziani réalise à base de produits locaux.

La Pasterie livre à domicile et est ouverte du jeudi au lundi à partir de 18h et les samedis et dimanche de 12h à 14h. Tél. 07 71 06 61 31.

La gazette présente ses vœux de réussite à cette nouvelle enseigne Cerestaine.



# CIRCUIT DE DÉCOUVERTE DU VILLAGE MÉDIÉVAL



## Un riche passé à valoriser

La mise en valeur du patrimoine est une des ambitions de la municipalité. La découverte des vestiges du pont antique à deux arches et le tracé de la via domitia témoignent, entre autre, de l'époque Romaine. Mais le village possède également un très riche patrimoine médiéval. Aussi, avec l'aide la fondation du patrimoine, la municipalité a décidé de lancer une opération de sauvegarde et de recourir aux dons pour restaurer le village médiéval.

## Un circuit pédagogique

La première étape est la création d'un circuit de découverte du village ancien pour lequel la municipalité a récolté plus de 10000 € de dons permettant d'obtenir de la Région des subventions pour finaliser le projet. Un projet qui a séduit la fondation du patrimoine par son ambition pédagogique. Les enfants de l'école y participeront ainsi que toutes les bonnes volontés. L'appui et l'aide de l'association d'histoire et d'archéologie du grand Luberon et de sa présidente Dominique Peyric seront très précieux à cet egard.

## La Fenêtre de la placette

Les travaux ont débuté sur une maison de la placette destinée à devenir un musée. Une opération de décaissage sur la façade a mis à jour une fenêtre incontestablement médiévale. Les travaux ont dû être stoppés pour recueillir les avis des archéologues et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Car, cette découverte relance encore la valeur historique de la maison médiévale et promet de reconstituer tout un ensemble y attendant.

## Voutes et caves sur le parcours

Le circuit de découverte empruntera également le chemin de garde qui ceinturerait les anciens remparts et les nombreuses salles et caves qui s'y trouvent. Des caves qui sont situées pour certaines sous la chaussée et qui semblent communiquer entre elles, laissant présager quelque intéressante découverte sur l'histoire du village et ses secrets. Enfin, depuis la terrasse de l'ensemble médiéval de la placette, la création d'un belvédère permettra d'embrasser le panorama des Blaques et de la vallée de l'Encreme jusqu'à Reillanne.

## Et Carluc ?

La municipalité a voté au dernier conseil municipal la reprise d'une étude pour sa mise en valeur. Cela ne saurait être improvisé tant il y a des avis à recueillir pour cette opération de sauvegarde. Néanmoins Carluc ne peut pas être absent d'un tel projet qui vise à valoriser le passé médiéval de la commune. Le musée qui est prévu recevra sans doute des éléments lapidaires du prieuré ainsi que divers éléments et archives de son histoire. A suivre...

## REPAS MÉDIÉVAL LE 27 JUILLET

Afin de remercier les donateurs et de faire découvrir le projet et ses premières réalisations aux cerestains comme aux touristes la municipalité organise une soirée médiévale sur la place des marronniers avec un souper et des animations sur le thème du moyen âge.

Réservez votre soirée pour y participer auprès de la mairie ou la médiathèque.



## Découverte d'une façade

Au cœur du vieux village, sur la placette, une façade « décroûtée » récemment vient relancer l'intérêt pour la maison médiévale. Cette maison, acquise par la mairie il y a bientôt 30 ans, était considérée par les vieux cérestains comme une chapelle. Il est vrai que quand on y entre, c'est la première impression que l'on a. Mais la présence d'une fenêtre, où l'on peut s'accouder pour regarder dans la rue, la direction nord-sud du bâtiment, et surtout les traces de l'arrachement d'une cheminée, qui devait être monumentale dans cette pièce finalement étroite, interdisent cette lecture. De plus, une porte, murée depuis longtemps, faisait communiquer ce bâtiment avec la petite maison de Madeleine Krikorian, pour ceux qui l'on connue... Surtout, l'étage inférieur, bien conservé, ressemble à tout, sauf à une crypte d'église. Sous la maison elle-même, une longue salle s'étend sous la placette, et présente sur son côté Est ce qui ressemble à une porte murée. Face à la porte actuelle, sans doute postérieure à la partie ouest, une salle, murée tardivement au sud, devait communiquer, derrière ce mur, avec la première salle. Un effondrement récent, révèle sans doute les

béances de cette partie abandonnée. C'est ce qui a entraîné l'arrêt municipal interdisant l'accès à la placette.

## Ensemble médiéval mis à jour

Effondrement et découverte d'une fenêtre médiévale viennent conforter une hypothèse déjà émise il y a quelques années : la maison médiévale serait un des éléments d'une maison plus vaste, peut-être bâtie autour d'une cour intérieure.

Les éléments de l'hypothèse :

- à l'étage, la trace d'une fenêtre médiévale sur le mur nord de la maison Krikorian, la porte plein cintre mais à décor gothique de la maison, et la fenêtre géminée nouvellement dégagée.

- à l'étage inférieur, la communication entre toutes les « caves », qu'il conviendrait de dégager pour mieux lire l'évolution de la maison.

## Roman ou gothique ?

Une fois le plan compris, il restera à dater l'ensemble. Deux arcs en plein cintre font penser à l'époque romane (12<sup>ème</sup> siècle), mais beaucoup d'éléments architecturaux datent de l'époque gothique : arc brisé de la salle principale, ensemble de corniches (en bec de corbin, caractéristique du gothique provençal) qu'on retrouve autour

de la porte, sous la toiture, autour de la fenêtre, et à l'intérieur le long des arcs doubleaux qui soutiennent la voûte, pour souligner le départ de celle-ci; enfin elle soulignait la cheminée (on le voit aux arrachements) qui a été vendue aux Etats Unis entre les deux guerres. La fenêtre nouvellement dégagée date de la même époque.

## Etude et inventaire

On le voit, cet ensemble mérite et d'être étudié et mis en valeur. Les maisons civiles du Moyen Age sont en effet l'exception, il semble qu'à Céreste ce ne soit pas la seule ! C'est justement ce que l'Association d'Histoire et d'Archéologie du Grand Luberon se propose d'étudier, en dressant l'inventaire de tous les vestiges de l'époque médiévale.



**Dominique Peyric**, auteure de ce texte et archéologue est présidente de l'association d'histoire et d'archéologie du Grand Luberon.

cettefoisjevote.eu

## Élections européennes 26 mai 2019



**Vous êtes citoyen européen,  
choisissez l'Europe que vous voulez**

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**. Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

### Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN

**705 \***

NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN

**79 \***

\* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

### Un peu d'Histoire

C'est à Robert Schumann et Jean Monnet que revient le titre de "pères fondateurs" de l'Europe pour avoir créé le 9 mai 1950 la communauté économique du charbon et de l'acier. Il faudra attendre 1992 et le traité de Maastricht pour que l'Union Européenne institue la citoyenneté européenne (qui permet de circuler et de résider librement dans les pays de la Communauté), le droit de voter et d'être élu dans l'État où l'on réside pour les élections européennes et municipales et une monnaie unique : l'euro.

28 pays font désormais partie de l'Union et la Grande Bretagne est candidate au départ de l'UE.

### Journée de l'Europe à Cereste

A l'occasion des élections européennes, la municipalité va célébrer la journée de l'Europe le vendredi 10 mai en organisant à 18h en Mairie une rencontre entre les électeurs européens de notre commune et les jeunes qui vont voter pour la première fois.

**Bureau de vote salle des fêtes  
dimanche 26 mai 2019  
de 8h à 18h**

## ECHO DE LA JEUNESSE CERESTAINNE



A la veille des vacances d'hiver, il a été procédé à la salle des fêtes à l'élection du nouveau conseil municipal jeunes après une belle campagne électorale. La Parité a été respectée en ce 8 mars journée de la femme lors de la remise des écharpes par Monsieur le Maire entouré de la directrice de l'école et des élus délégués, puisque cinq filles, Chloé Baumel, Gwenaëlle Mallegol, Chloé Melisse Camille Pacchiano, Thais Perreau, siègeront aux cotés de Tobias Debin, Gaëtan Dolon, Victor Jambois Timéo Perreau et Marco Sharma.

Cette année l'élection a été ouverte aux collégiens afin d'intégrer les adolescents. Les projets sont nombreux et ont pour la plupart été initiés par les élus du conseil précédent.

Bon courage aux nouveaux et osez les initiatives !

Sécurité routière pour les CM1 et CM2. Encadrés par des gendarmes réservistes et des bénévoles les élèves ont passé avec succès les épreuves pratiques et théoriques.



Les lutins cerestains étaient tout de bleu vêtus pour le défilé du carnaval. Un beau soleil les a accompagnés du vieux village au bûcher du caramentran.

